

**POUR TOUTES  
VOS FORMATIONS**

**UN PRIX UNIQUE**



# Contrat d'optimisation

**Efficace,  
économique,  
simple et  
sans mauvaise  
surprise**

# Contrat d'optimisation

Le contrat d'Optimisation est à la fois une prestation d'ingénierie et une offre financière. Pour rentabiliser au mieux votre budget formation, nous avons créé une tarification en fonction des volumes que vous nous confiez.



## En quoi consiste le contrat d'Optimisation

- ..... Ingénierie
- ..... Formation
- ..... Rentabilité

### 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

1. A partir de vos besoins en formation identifiés pour l'année à venir, nous définissons ensemble le budget à allouer au contrat d'optimisation
2. Nous agissons alors comme une centrale d'achat et réalisons pour vous, en fonction de vos besoins, une mise en concurrence et une négociation spéciale auprès de nos formateurs référencés
3. Nous vous proposons une offre financière optimisée sur l'ensemble des thèmes retenus pour le contrat d'optimisation
4. Dès signature du contrat, nous analysons et rédigeons avec vous les cahiers des charges\*

### 2<sup>ÈME</sup> PARTIE

5. Nous suivons la réalisation des actions de formations tout le long de l'année

\* Si au moment de la rédaction d'un cahier des charges, il s'avère qu'un besoin justifie d'une offre spécifique (Voir ci-dessous), il pourra être fait un avenant au contrat.



**Efficace,  
économique,  
simple et  
sans mauvaise  
surprise**



## Nos champs d'action

### Egenie.fr s'engage à :

- > Rédiger les cahiers des charges de vos formations avec les responsables des services concernés pour répondre aux objectifs professionnels visés
- > Vous offrir le meilleur tarif pour vos journées de formation
- > Vous présenter des formateurs référencés sur des critères de talent et de sérieux
- > Mettre en œuvre les actions de formation dans les conditions optimums pour votre entreprise (dates, lieux et logistiques)
- > Faire le bilan de l'ensemble des actions en fin de contrat

## Conditions

Le respect à 80 % des répartitions par thème figurant sur le contrat (dans le cas contraire, le contrat pourrait être re-négocié).

## Les formations

**Toutes vos formations, personnalisées et adaptées à vos spécificités et à votre entreprise : de la bureautique au management en passant par la vente, le juridique, la communication, et tous les autres domaines à découvrir sur [www.egenie.fr](http://www.egenie.fr)**

### Feront l'objet d'une offre spécifique

- > Les formations de haut niveau technique ou à forte spécialisation
- > Les formations nécessitant la venue d'un formateur hors département
- > Les formations nécessitant l'utilisation d'un matériel coûteux



## LES MODALITÉS FINANCIERES

### 1<sup>ère</sup> partie

- 1. Rencontres et réunions** avec les responsables et le cas échéant des représentants de salariés pour le recensement des besoins spécifiques et la rédaction des cahiers des charges.
- 2. Mise en concurrence et négociation** auprès des prestataires formateurs référencés.

Cette première partie représente 25 % du montant total du contrat d'optimisation et sera réglée à Egenie.fr à 45 jours date de facture.\*

Cette prestation est imputable dans le plan de formation dès réalisation d'une première journée de formation.

Le paiement de cette prestation de services conditionne le démarrage des actions de formation et vous garantit le prix exceptionnel de votre contrat d'optimisation.

\*A ce montant et à la demande du client, peut s'ajouter le coût d'outils complémentaires de diagnostics spécifiques.

### 2<sup>ème</sup> partie

**Facturation des formations au fur et à mesure de leurs réalisations, à un prix unique garanti dans le contrat d'optimisation.**

**Paiement par l'entreprise :** Le contrat d'optimisation vous permet de bénéficier d'un délai de paiement de 45 jours date de facture.

**Paiement par l'OPCA :** Sauf accord particulier, en cas de non réception de l'Accord de Prise en Charge à l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée de formation, la formation sera automatiquement facturée à l'entreprise. Une facture acquittée à transmettre à l'OPCA sera délivrée dès le règlement.



14 Allée des Primevères  
4 Rés. Athénée - 97490 Sainte Clotilde  
t. 02 62 300 100 - f. 02 62 56 73 18

Pour demander des précisions  
sur le contrat d'optimisation

**0262 300 100**